

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2022-375
Référence Nomenclature n°8.2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Direction des Relations Citoyennes et Attractivité territoriale.

Service en charge : Mission politiques contractuelles éducatives et sociales.

Objet : Convention d'objectifs et de financement 2022-2026 « Chargé de coopération Convention Territoriale Globale (CTG) » entre la Commune de Firminy et la Caisse d'Allocations Familiales

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-19 ;

Vu la délibération n°2020-351 du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2020, approuvant la démarche de mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale (CTG) ;

Vu la délibération n°2021-125 du Conseil Municipal en date du 30 mars 2021, approuvant le périmètre du territoire d'intervention de la Convention Territoriale Globale (CTG) ;

Vu la délibération n°2021-399 du Conseil Municipal en date du 14 décembre 2021, approuvant l'engagement de la Ville de Firminy dans la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) au cours du quatrième trimestre 2022 ;

Considérant que le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire au poste de Chargé de coopération vise à renforcer le suivi et le pilotage du plan d'actions de la Convention Territoriale Globale (CTG), en lien avec les objectifs prioritaires de la Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la branche famille de la sécurité sociale ;

Considérant qu'il est nécessaire de signer une Convention d'objectifs et de financement pour définir et encadrer les modalités d'intervention, ainsi que du versement de la subvention associée, pour le poste intitulé « Chargé de coopération CTG », que la présente Convention d'objectifs et de financement est conclue pour une durée de 5 ans du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2026,

Et vu le projet de Convention d'objectifs et de financement 2022-2026 « Chargé de coopération » tel rapporté en annexe.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le projet de Convention d'objectifs et de financement 2022-2026 « Chargé de coopération CTG » entre la Commune de Firminy et la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire tel que rapporté en annexe,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- Dire que la recette afférente sera versée au chapitre correspondant du Budget de la Commune.


COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2022-375
Référence Nomenclature n°8.2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** la Convention d'objectifs et de financement 2022-2026 « Chargé de coopération CTG » entre la Commune de Firminy et la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire telle que rapportée en annexe,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **DIRE** que la recette afférente sera versée au chapitre correspondant du Budget de la Commune.

Ont signé au registre les membres présents.

Firminy, le 05 Décembre 2022

Le Maire,

Julien LUYA

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU LUNDI 05 DECEMBRE 2022

Objet : Convention d'objectifs et de financement 2022-2026 « Chargé de coopération Convention Territoriale Globale (CTG) » entre la Commune de Firminy et la Caisse d'Allocations Familiales

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 29 Novembre 2022, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Lundi 05 Décembre 2022 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe (à partir de 18h14), Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 18h10), M. CHANUT Robert (à partir de 18h20), Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, Mme BERTOLETTI Christiane (à partir de 18h32), M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, M. DUMOND Jean-Claude (jusqu'à 19h58), M. PETIT Marc, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS :

M. CHALAND Christophe (jusqu'à 18h14) à M. MADO Patrick, Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 18h10) à Mme PINEL ROCHE Arlette, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18h20) à M. ROBERT Loïc, M. ZEDDA Marc à Mme CAMOSSO Jacqueline, Mme BERTOLETTI Christiane (jusqu'à 18h32) à Mme MOUNIER Béatrice, Mme CREGO Tiffanie à Mme GUILLOT Laëtitia, M. DUMOND Jean-Claude (jusqu'à 19h58) à M. CELLE Denis, Mme PORTAILLER Chantal à M. LEVET Vincent, Mme PERRON Julie à Mme TAING Claire.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CAMOSSO Jacqueline.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	29
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

